

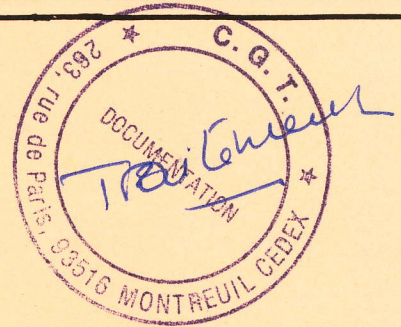
**C.G.T.**

**F.S.M.**

**bulletin  
d'information  
du bureau  
confédéral**

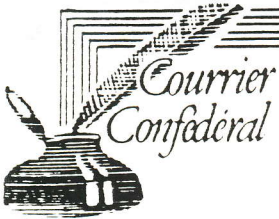
**858**

02 mars 1989.



**COURRIER CONFEDERAL**

- <u>SANTE-PROTECTION SOCIALE</u>	
La Sécu au coeur du 8 mars :	2 - 4
Le projet de loi du gouvernement ne doit pas voir le jour	
- <u>SECTEUR INTERNATIONAL</u>	
Droits sociaux fondamentaux communautaires	5 - 6
- <u>POLITIQUE REVENDICATIVE</u>	
Médecine du travail : une agression du gouvernement.	7 - 8
On peut faire échec à l'entreprise.	
- <u>IMMIGRATION</u>	9 - 9ter
21 mars 1989	
21 mars 1989 : journée nationale contre le racisme	
- <u>DEBATS 43EME CONGRES</u>	
Informations parvenues au Secrétariat du B.C.	10 - 13
- <u>COMITES D'ENTREPRISE</u>	
Tourisme social et marché européen 1992	14
- <u>SECTEUR ECONOMIQUE</u>	
L'entreprise en création ou en croissance ...	15
<hr/>	
- <u>C.C.E.O.</u>	
La formation syndicale de départ	16 - 17
Formation syndicale générale de niveau supérieur	18 - 19
Formation syndicale aux nouvelles technologies	20 - 21
- <u>COMITES D'ENTREPRISE</u>	
Stage national des comités d'entreprise	22
- <u>PRUDIS</u>	
Stage de gestion de conseils	23
- <u>INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE</u>	
Le bicentenaire de la Révolution française	24 - 25
Les cahiers de l'Institut d'Histoire sociale	26
- <u>EMERGENCES</u>	
Formations en informatique pour les organisations CGT	27A
Formations à la communication.	28B
- <u>E.V.A.</u>	
Le mot de Joannès Galland	29
40ème anniversaire en RDA - Fêter avec la CGT	30
Bulletin d'inscription	31
Encart : aller en vacances en RDA ?	



## SANTE-PROTECTION SOCIALE

### LA SECU AU COEUR DU 8 MARS :

**Le projet de loi du gouvernement ne doit pas voir le jour !**

Aujourd'hui comme hier, défendre sa sécurité sociale, bec et ongles, c'est défendre son niveau et sa qualité de vie.

Le projet de loi que doit déposer le Ministre EVIN sur la table au Conseil des Ministres prochainement est des plus dangereux pour les droits et garanties des salariés.

La Sécu. c'est une masse de cotisations équivalente au budget de l'Etat. Rien que la branche Allocations Familiales, c'est le budget de l'Education Nationale (hors enseignement supérieur).

C'est donc une garantie essentielle de la vie quotidienne qui est assurée contre la maladie, pour élever ses enfants, pour le droit à la retraite.

La rémunération totale de la force de travail des salariés est aujourd'hui profondément remise en cause :

- au travers du salaire direct dont fait partie le prélèvement socialisé avec les cotisations salariales (maladie - vieillesse - chômage...)

- au travers du salaire dit indirect ou socialisé avec la contribution des employeurs.

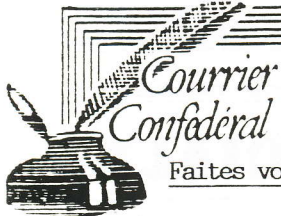
C'est le tout qui constitue cette fameuse masse salariale, donc le paiement de la force de travail des salariés.

#### Posons la question dans les entreprises, les services :

- Vous salariés, qui revendiquez avec tant de vigueur et de raison le SMIC à 6 000 F. et des augmentations salariales de 1 000 F. à 2 000 F. par mois, par l'action vous pouvez obtenir satisfaction.

#### MAIS

- Ne perdez pas ces acquis en vous faisant voler cette victoire par le biais de nouvelles baisses des prestations sociales et de nouveaux prélèvements sociaux, comme la reconduction du 1 % vieillesse au 1er Janvier dernier, l'impôt de 0,4 % de Mai prochain et la future cotisation EVIN sur les revenus (qui pourrait être à court terme équivalente à un prélèvement de 3 %.



Faites vos comptes avec quelques exemples :

\* sur un bulletin de salaire brut de 6 000 F.

				Au 1er Janvier 1989
Cotisations Sécurité Sociale		6 000, 00 F		6 000, 00 F
Au 1er Janvier 1982	-	724, 00 F		- 931, 00 F
		<hr/>		<hr/>
		5 276, 00 F		5 069, 00 F
Votre médecin est passé en Secteur II. Vous payez 120 F. au lieu de 85 F. (Tarif Sécu.) en consultation	à votre charge	= - 21, 25 F		- 56, 25 F
		<hr/>		<hr/>
		5 254, 75 F		5 012, 75 F
Médicaments 300 F.	à votre charge	= - 64, 80 F		- 90, 90 F
		<hr/>		<hr/>
		5 189, 95 F		4 921, 85 F
Vous devez consulter un spécialiste. Vous payez 180 F. au lieu de 125 F (Tarif Sécu.)	à votre charge	= - 31, 25 F		- 86, 25 F
		<hr/>		<hr/>
		5 158, 70 F		4 835, 60 F
Vous êtes hospitalisé 10 Jours. Forfait hospitalier	avant 1983	= 0, 00 F		290, 00 F
		<hr/>		<hr/>
		5 158, 70 F		4 545, 60 F

**Vous avez déjà perdu en Pouvoir d'Achat : 613, 10 F.**

Vous êtes parents salariés de 2 enfants qui ont 2 ans et 11 ans.

Vous avez chacun un salaire de 4 000 F. net,

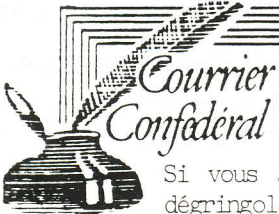
soit des revenus mensuels de .....	8 000, 00 F		
Vous avez droit à l'APL.....	500, 00 F		
L'allocation pour Jeune Enfant .....	822, 00 F	=	2 055, 92 F
Les Allocations Familiales.....	572, 84 F		
Plus majoration pour âge (+ de 10 ans.....	161, 08 F		
	<hr/>		
	10 055, 92 F		

Si demain le projet de loi EVIN passait votre famille se verrait ponctionner ses revenus nets de 3 % et perdrait les prestations familiales tout ou partie :

8 000 F - 240 F (prélèvement 3 %) = 7 760 F

Soit 7 760 F pour vivre au lieu de 10 055 F actuellement.

**Perte de Pouvoir d'Achat = 2 295 F/Mois.**



Si vous ajoutez qu'un ou plusieurs membres de la famille peuvent être malades, c'est la grande dégringolade des moyens pour vivre.

Les retraités sont touchés également par la baisse constante de leurs pensions et ils doivent faire face à des soins médicaux souvent importants.

Ce sont quelques scénarios, on peut en calculer de multiples, tous se concluant par une baisse énorme du niveau de vie qui met en cause :

- le droit de se soigner,
- le droit d'élever ses enfants,
- le droit à la retraite.

Le salaire direct, la Sécurité Sociale et plus largement la Protection Sociale (chômage, logement...) sont bien les fondements même du droit à la vie, du respect élémentaire "des droits de l'homme" qui, 200 ans après leur déclaration, sont gravement mis en cause.

C'est ainsi que la Sécurité Sociale est à la fois victime et outil de précarité renforcée.

**VICTIME** car le chômage, les bas salaires, les différents cadeaux au patronat (exonérations de toutes sortes, dettes non recouvrées), le sous développement économique entament directement les recettes.

**VICTIME** car les mauvaises conditions de travail, la flexibilité accrue des horaires, le travail de nuit, les maladies professionnelles, les accidents du travail plus graves affectent la santé des travailleurs et des travailleuses génèrent des dépenses importantes dont là on pourrait efficacement faire l'économie.

**OUTIL** car les prélèvements et les baisses de prestations successives dans les 3 branches de la Sécurité Sociale sont source d'insécurité et de privations supplémentaires pour les salariés et leurs enfants.

Cela a des conséquences négatives sur le plan sanitaire et social (taux de prématurité et de mortalité infantile, de tuberculose, en hausse notamment).

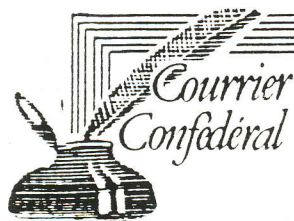
La misère à grande échelle, c'est le retour assuré de grands fléaux épidémiques. Réduire la rémunération de la Force de Travail par un abaissement de la couverture sociale des salariés, c'est accentuer la précarisation, c'est nourrir de nouveaux gâchis financiers, c'est renoncer à la création de richesses propres à satisfaire les besoins humains, seuls véritables moteurs d'une économie saine.

LA SECU, C'EST LA VIE ! a-t-on déjà scandé

OUI

LE 8 MARS, DEFENDEZ-LA !

**Popularisez ! Faites converger vos forces sur les propositions de financement de la CGT avec dans l'immédiat un prélèvement de 13,60 % sur les seuls revenus du capital.**



# INTERNATIONAL

## "DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX COMMUNAUTAIRES" :

Le Comité Economique et Social Européen est appelé, dans sa séance des 22 et 23 Février, à se prononcer sur la mise en place d'une Charte Sociale Européenne rebaptisée Droits Sociaux Fondamentaux qui vise à définir un "socle des droits sociaux minimum" pour l'ensemble des salariés européens.

Ce texte comprendrait un ensemble de textes existants, adoptés par différentes organisations internationales (OIT, Conseil de l'Europe...) qui serait complété par des Directives touchant à l'Hygiène et à la Sécurité, à la Formation Professionnelle, au Statut des Sociétés Anonymes Européennes.

Cet ensemble de textes n'offre aucune garantie réelle aux salariés. Il est à cent lieues des droits existants pour les salariés français et de la CEE.

Il ouvre au contraire de nouvelles possibilités au Patronat français, puisqu'au nom de la concurrence et de la compétitivité, il réclame la destruction du droit NATIONAL et s'appuierait sur ce socle pour y parvenir.

Le gouvernement français fait grand bruit autour de cette approche du terme d'Europe sociale dont il prétend qu'elle ne remettra pas en cause les droits des salariés français. Or, à l'initiative du patronat et avec son soutien actif, l'attaque est massive contre les salariés, qu'il s'agisse des salaires, des statuts sociaux, des conditions d'exploitation et de travail, les travaux du Xème plan confirme les risques de démantèlement social.

Force est de constater que ce sont les mêmes "qui organisent" la destruction des droits et garanties en France qui mettent en avant ce socle.

Ne se préparent-ils pas, en fait, à réduire les droits des salariés français à ce minimum ?

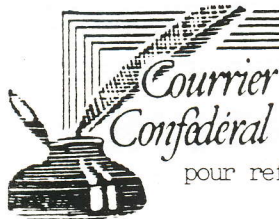
De toute évidence, s'ils réussissaient à liquider le Code du Travail et les Statuts, la voie serait libre pour son application.

La mise en place d'un Statut de Société Anonyme Européenne en traitant de la participation des salariés à la vie des entreprises, s'inscrirait dans cette dégradation, c'est le moyen de s'attaquer aux droits nationaux. Pour la France, cela concerne plus spécialement l'existence des prérogatives des Comités de groupe et des comités centraux d'entreprise, par la mise en place d'un droit communautaire minimum sur les aspects de représentation des salariés.

En réalité, derrière la paille des mots, c'est une accélération de la destruction des droits et garanties des salariés qui se prépare, livrant les travailleurs aux appétits des Multinationales, organisant la mise en concurrence des salariés européens pour réduire toujours plus les "coûts salariaux".

C'est ce qu'affirme cyniquement le Président du Patronat Français quand il déclare : la grande erreur serait de rêver de vivre tous comme ceux qui vivent le mieux.

C'est pourtant une aspiration profonde au progrès économique et social des salariés en France comme dans les autres pays européens qui s'exprime fortement comme le montre le développement des luttes



pour refuser la dégradation des salaires et des conditions d'emploi, la précarisation, le chômage.

Faire progresser les conditions de vie et de travail, cela nécessite :

- \* D'élever le niveau des salaires,
- \* des garanties statutaires et conventionnelles,
- \* La résorption du chômage et le développement de l'emploi stable, permanent avec des salariés qualifiés et rémunérés comme tels,
- \* La réduction du temps de travail sans perte de salaire,
- \* Une protection sociale de niveau élevé, le développement des droits et des libertés,
- \* Des services publics de qualité, démocratiques, répondant aux besoins.

Ce sont de telles orientations que la Communauté Européenne devrait recommander de mettre en oeuvre dans tous les pays, créant ainsi les conditions pour une harmonisation dans le progrès des législations.

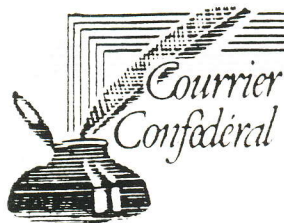
Cette démarche est indissociable du développement des relations économiques fondées sur des coopérations mutuellement avantageuses, conditions pour une nouvelle croissance économique, porteuse de progrès.

Il est possible de mettre en échec les projets du Grand Capital.

La réaction des travailleurs est de plus en plus vive en France et dans les différents pays de la CEE. Les mouvements sociaux manifestent leur refus de l'austérité et l'exigence d'une autre conception européenne.

La CGT qui assumera ses responsabilités en France, appelle tous les salariés à se mobiliser, à exprimer partout l'exigence de voir leurs intérêts pris en compte.

Elle se déclare prête à saisir toutes possibilités d'action pour favoriser le développement d'initiatives communes ou convergentes avec tous ceux qui en Europe veulent une amélioration des conditions de vie et de travail des salariés.



## POLITIQUE REVENDICATIVE

### MEDECINE DU TRAVAIL : UNE AGRESSION DU GOUVERNEMENT.

= ON PEUT Y FAIRE ECHEC A L'ENTREPRISE =

**Médecine du Travail - Prévention - Protection Sociale - Sécurité Sociale : Même combat.**

La mise en cause par les forces de régression sociale du droit à la Protection sociale a un caractère global. Tout ce qui touche à l'accès aux soins, à la protection est donc visé.

La Médecine du Travail n'y fait pas exception : un Décret, signé ROCARD, J.P. SOISSON, EVIN, en administre la preuve.

Deux des dispositions qu'il contient sont particulièrement nocives et s'inscrivent pleinement dans les exigences patronales, que l'on retrouve par ailleurs dans les Directives ou projets de Directives Européennes, et que Jacques DELORS veut formaliser sous la dénomination de "Socle Social", avec le soutien des organisations syndicales réformistes.

### QU'EST CE QUI EST VISE ?

#### **A./ LA VISITE ANNUELLE :**

Le caractère obligatoire de la visite annuelle est remis en cause.

Par voie "d'accord" avec les organisations syndicales représentatives, la visite médicale obligatoire pourrait se faire tous les 2 ans.

C'est un premier pas vers la satisfaction des revendications patronales qui considèrent qu'elle devrait avoir un caractère aléatoire, selon le jugement que les patrons auraient des risques encourus dans leur entreprise.

#### **B./ LE TIERS-TEMPS DU MEDECIN DU TRAVAIL :**

Ce temps que le Médecin du Travail consacre à l'étude du milieu de travail et de ses conditions est lui aussi remis en cause.

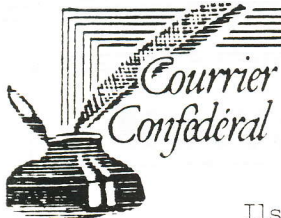
Le Décret donne la possibilité aux patrons d'introduire, à côté du Médecin du Travail, des équipes "pluridisciplinaires" dont le but est double :

1° - Se substituer au Médecin du Travail, mettre en cause son indépendance et justifier l'argumentation patronale visant à réduire le temps de présence du médecin du Travail sur le lieux de travail.

2° - Déterminer les moyens et méthodes pour élever la productivité, la compétitivité, en clair : l'accentuation de la charge de travail, l'accroissement des cadences.

#### **C./ POURSUIVRE LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL :**

Avec cette nouvelle possibilité de dérogation au Code du Travail - par voie "d'accord" - Pouvoir et Patronat poursuivent méthodiquement et avec acharnement leur oeuvre de destruction du droit du Travail.



Ils veulent faire de la dérogation, la règle qui viderait de son contenu le Code du Travail et, en la circonstance, celui de la Médecine du travail.

### UN DECRET NOCIF DONT L'APPLICATION PEUT ETRE BLOQUEE.

C'est donc directement à l'entreprise que le sort de la Médecine du Travail va se jouer.

Trois conditions doivent être remplies avant toute application :

- 1) - Le Médecin du Travail doit obligatoirement être consulté.
- 2)- L'avis du C.H.S.C.T. doit être sollicité.
- 3)- Un Accord des syndicats est nécessaire.

Sur les deux aspects essentiels de l'attaque du Gouvernement et du Patronat, nous appelons nos syndicats à réagir sans tarder, ce qui confortera pas ailleurs l'action engagée par la Confédération auprès du Conseil d'Etat.

#### Visite annuelle

- \* En alertant les travailleurs sur les dangers de la mise en cause de la visite annuelle :
  - Non seulement en exigeant qu'elle soit maintenue mais en soutenant toutes les demandes d'examens complémentaires formulées par le Médecin du Travail.
  - En combattant énergiquement toutes tentatives visant à la signature d'accords par les syndicats réformistes.
- \* En exigeant que le Médecin du Travail puisse, en totale indépendance, exercer son tiers-temps que le Patronat veut supprimer pour justifier ensuite la mise en cause du temps total que le Médecin du Travail doit consacrer à l'entreprise.

#### "Pluridisciplinarité"

- \* Nos syndicats doivent agir en relation avec les médecins du Travail pour s'opposer à toute tentative visant à écarter le Médecin du Travail au bénéfice d'organismes ou de "personnalités" dites compétentes dont le but essentiel est d'organiser l'intensification du travail, de réduire l'emploi, de dégrader les conditions de travail.
- \* Exiger, en toutes circonstances, une consultation du C.H.S.C.T. sur les missions d'organismes ou de "personnalités" que le patron voudrait imposer.
- \* Mettre en oeuvre le Droit à Expertise dévolu au C.H.S.C.T.

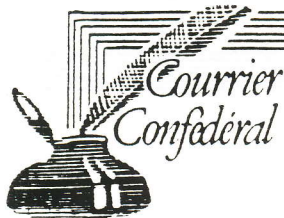
Cette attaque d'envergure est dans le droit fil de la politique de réduction des coûts salariaux et de la flexibilité tous azimuts que cherche à mettre en oeuvre le Patronat.

C'est pourquoi avec l'action résolue dans les entreprises pour :

- la réduction du temps de travail, sans perte de salaire,
- la transformation des conditions de travail,
- l'augmentation des effectifs, le remplacement de tout départ, l'embauche à durée indéterminée de tous les précaires,

il est nécessaire de faire s'exprimer les besoins des salariés, des Médecins du Travail, en matière de santé et d'être porteurs des revendications face à l'arrogance patronale.

Cela donnera de la vigueur à la lutte pour l'Amélioration des Conditions de Travail, la Prévention et la Promotion de la Santé.



## IMMIGRATION

21 MARS 1989

La CGT veut faire de cette journée internationale contre le racisme une grande journée nationale.

### AU PLAN NATIONAL

Le **Bureau confédéral** publie le 22 février 1989 une déclaration (cf in extenso page suivante) et qui a été adressée à la presse, aux associations immigrées.

**Alphonse Véronèse**, secrétaire de la CGT s'adresse au Premier Ministre pour que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin que cette journée soit célébrée au plan national.

**Henri Krasucki** Secrétaire général de la CGT précise, dans l'éditorial de la "tribune de l'immigration" la signification d'une telle journée dans le contexte actuel.

### AU PLAN REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

Diverses initiatives se préparent, prologant souvent des actions antérieures. Citons les plus significatives qui aideront les uns et les autres à contribuer à la réussite d'une telle journée. Elles s'inscrivent pleinement dans la mise en oeuvre du plan de travail confédéral pour le renforcement et la diffusion des idées de la CGT décidés par le comité confédéral national des 30 novembre et 1 décembre 1988.

**LYON**

21 MARS



**CGT, CONTRE LE RACISME ET LES MAUVAIS COUPS  
DU CNPF**

**rassemblement toute la journée**

- **Rassemblement organisé par la CGT** avec la participation d'associations immigrées. Exposition, animation, présentation de la tribune de l'immigration, prise de parole.
- **La manifestation de la CGT** contre la précarité et les mauvais coups du CNPF et de leurs alliés rejoindra en fin de parcours le rassemblement place des Terreaux.

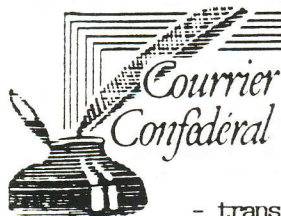
**TOULOUSE** 21 MARS - 30 MARS -



**PETITION - PREFECTURE  
LES JEUNES ET LA PRECARITE**

Les 3 000 signatures recueillies dans les unions locales et les entreprises seront transmis à la Préfecture sur les thèmes :

- **non aux discriminations et abrogation de la loi Pasqua ;**



- transformation du centre de rétention de Blagnac en maison d'accueil pour les jeunes ;
- droit de vote aux élections municipales.

Le 30 mars, initiatives dans l'usine occupée HEUDEBERT avec les jeunes contre la précarité.

## **SAINT DENIS 21 - 22 MARS**



## **L'UL ET L'IMMIGRATION LES FOYERS ET LA POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT**

- Rencontre des militants de l'union locale à partir des questions concernant l'immigration : Présence ou absence d'immigrés dans les directions syndicales, l'emploi et le droit au retour, la loi Pasqua.
- Dans la soirée meeting CGT au foyer ADEF avec l'union départementale et le secteur confédéral cadre de vie. Présence des délégations des comités de résidents des foyers environnant : AFRP, Sonacotra, AFTAM, Sundiata, Assotraf.

## **TOULON 31 MARS**



## **DU "RAI" AVEC LES JEUNES ET LA CGT**

- Une grande soirée culturelle de la "RAI" à l'initiative de la CGT se prépare en direction des jeunes.

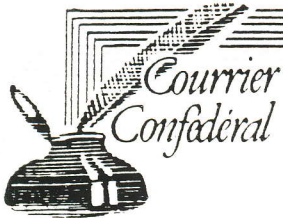
Des initiatives, des pétitions sont distribuées dans les quartiers et dans les grandes entreprises, des rencontres préparatoires recueillent les "doléances" des jeunes qui racontent leurs difficultés. C'est la fête et l'action qui se préparent.

Ces différents événements feront l'objet d'une couverture par l'équipe vidéo de notre ami Ené Vauthier, afin de réaliser une cassette sur le thème "ensemble vivre et travailler".

D'autres actions sont réalisées à partir de situations concrètes, telle la lutte contre les expulsions, (Orléans, Besançon, Montpellier, Nîmes, Nice, Charlevilles Mézières) contre les actes racistes (Cagnes sur Mer, Montataire, Reims) ou en utilisant l'affiche de la CGT "pour l'abolition des discriminations" (Aube, Loiret, Seine St Denis, Paris, etc) dont près de 3 000 exemplaires ont été commandés.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans notre campagne 89 pour l'abolition des discriminations et pour la diffusion de la "tribune de l'immigration" spéciale 43e congrès, avec pour objectif un abonnement par semaine, pour chacune de nos organisations. (entreprises, UL, UD, Fédérations)

Il appartient à chacune de nos organisations à partir de ces quelques exemples de contribuer par leurs actions à faire de ce 21 mars "journée nationale de lutte contre le racisme et l'apartheid".



## IMMIGRATION

### 21 MARS 1989 JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE RACISME

En 1989, la France se doit de donner un caractère d'ampleur nationale à la journée du 21 mars proclamée par l'Organisation des Nations-Unies "Journée Internationale de lutte contre le racisme", en mémoire du massacre de Sharpsville perpétré en 1960 par le régime raciste d'Afrique du sud.

La CGT s'adresse au gouvernement pour qu'il prenne les dispositions nécessaires afin de donner un caractère officiel à cette journée en décidant que des initiatives pédagogiques soient prises de l'école à l'université et dans les lieux publics afin que nul n'ignore cette journée internationale et sa portée.

\* \* \*

Pour sa part, la CGT appelle toutes ses organisations à contribuer par leurs initiatives à ce que jaillisse de chaque entreprise un immense élan de solidarité et de fraternité marqué par :

- **la lutte** contre le racisme et les discriminations envers les travailleurs immigrés et leur famille bafoués dans leurs droits et leur dignité ;
- **la solidarité** envers les peuples opprimés qui dans le monde défendent leur juste cause ;
- **la volonté** d'arracher Nelson Mandela aux prisons du régime de l'apartheid.

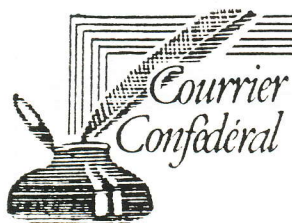
A l'heure où le racisme sévit et tue à Cagne-sur-mer, Marseille, Reims, Lyon, Montataire et tant d'autres lieux, la France s'honorerait d'accomplir des gestes significatifs en cet anniversaire de la Révolution française permettant :

- **de faire appliquer** et de renforcer la loi anti-raciste du 7 juillet 1972 ;
- **d'abroger** et non d'aménager la loi raciste de septembre 1986 dite loi Pasqua-Pandraud ;
- **de souscrire** à la Convention 143 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative à l'égalité de chance et de traitement des travailleurs migrants.

Le 21 mars est une étape importante dans la lutte pour l'abolition des discriminations.

\* \* \* \*

**Le Bureau confédéral appelle ses organisations et les travailleurs à lutter ensemble, français et immigrés, pour défendre les droits de l'homme, droit de vivre et travailler, dignes, libres, égaux en droits.**



# DEBATS 43EME CONGRES

## INFORMATIONS PARVENUES AU SECRETARIAT DU BUREAU CONFEDERAL

27/02/89 : journée de débats sur la plateforme de Roissy avec Henri KRASUCKI.

### FD PTT

Février : AG syndicat du Gard, Congrès du Syndicat de Haute-Corse, AG à la RP de Bastia.

D'ici le 43ème Congrès :

03/03/89 : Assemblée générale du syndicat de la Sarthe

13 et 14/04/89 : Congrès départemental du syndicat de l'Aisne

18/04/89 : Assemblée générale du syndicat du Tarn

27 et 28/04/89 : Congrès du syndicat de la Haute-Vienne

Congrès du syndicat des Télécoms de Marseille

27 et 28/04/89 : Congrès du syndicat du Nord

13/04/89 : Assemblée générale du syndicat de la Haute-Loire

19 et 20/05/89 : Congrès de la Haute-Savoie

18/05/89 : Assemblée générale du Puy de Dôme

18 et 19/05/89 : Congrès du syndicat de la Côte d'Or

Débats prévus à la RP de Sarcelles, aux centres de tri de Lyon Montrachet et Lille Lezennes.

### FD BOIS-AMEUBLEMENT

Février : AG de syndiqués à Collomb-Romilly, Tailleur Longjumeau, Knoll St Ouen L'Aumône, Maluta (95), Smoby (39), Isoroy (81), Stella (81).

### FD EQUIPEMENT

Objectif : une AG de syndiqués dans chaque UF ou syndicat (soit 137) avec suivi par un membre du BF.  
AG dans les syndicats de la DDE :

- 02/02/89 : Hérault,

- 09/03/89 : Cher,

- 27/02/89 : Corrèze,

- 24/04/89 : Isère.

### FD VERRE-CERAMIQUE

Congrès de syndicats ou AG de syndiqués :

18/01/89 : Verrerie de Feuquières

04/04/89 : BSN Wingles

08/02/89 : Valence d'Agen

06/04/89 : VMC Reims

07/03/89 : Belvoye SCF

12/04/89 : Boussois sur Sambre

09/03/89 : Chauvigny Porcelaine

12/04/89 : Saint Genou Porcelaine

14/03/89 : Chambéry

15/04/89 : Saint Romain Le Puy SCE

25/04/89 : BSN Veauche

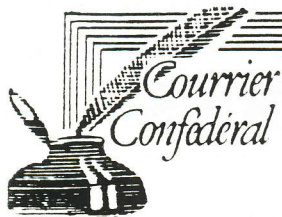
### FD CONSTRUCTION

Congrès de syndicats ou assemblées de syndiqués.

(avec élaboration du plan d'activité et élection de la direction syndicale et chaque fois que les conditions sont réalisées, mettre en place le secrétaire à l'organisation).

En 5 mois (du 1er décembre au 43ème Congrès) :

- réaliser 300 assemblées ... soit en moyenne 60 par mois. Tous les membres de la direction fédérale doivent y contribuer (BF, CEF, Collectifs des USC, de branches, y associer l'interprofessionnel).



Les préparations des conférences d'USC, de branche, d'organisation, catégorie, devront se faire avec, en priorité, la tenue d'assemblées de syndiqués (un chiffrage par département est en cours).

- revoir l'objectif après le congrès fédéral pour la période jusqu'au congrès fédéral.

- A valeur d'exemple et de responsabilité de dirigeant, chaque membre de la CEF s'engage à impulser la syndicalisation et la place active des syndiqués dont la tenue du congrès dans son propre syndicat.

#### FD TABACS et ALLUMETTES

AG de syndiqués dans chaque syndicat avant la fin mai (1 H 30 d'information payée sur le temps de travail, droit obtenu en 1968). Congrès du syndicat de Lille.

#### UD CHARENTE MARITIME (17)

Congrès de syndicats : Hôpital de Saintes, Communaux de La Rochelle, Syndicat Régie Aunis, Saintonges, Saintes.

Congrès UL de Rochefort, UL de Saintes.

Débats diversifiés (minimum) : SG PEM - PTT - EFF - Métaux - Hôpital La Rochelle - Cheminots Saintes et La Rochelle - Rhône Poulenc La Rochelle -

Plan de visite UD et UL - Diffusion à 5000 exemplaires de "Bonjour les débats !" et de l'appel du congrès de l'UGICT pour aider au débat dans ces catégories.

#### UD HAUTES PYRENEES (65)

01/03/89 : Congrès du syndicat des communaux de Tarbes

Assemblées générales de syndiqués :

12/01/89 : retraités Métaux (70 participants)

26/01/89 : retraités Cheminots (60 participants)

17/02/89 : retraités ATS (Travailleurs de l'Etat) (50 participants)

16/03/89 : CH Tarbes (Santé)

24/03/89 : Alsthom (Métaux)

Débats diversifiés (catégories ...) :

19/01/89 : SDEN-CGT (FERC) Conseil syndical : 16 participants

28/03/89 : Péchiney Beyrède (Chimie) Conseil syndical

#### UD SEINE MARITIME (76)

Janvier-février : Congrès des syndicats :

26/01/89 : Communaux Cache Le Havre

30/01/89 : CEIE

13/02/89 : PEP Sévigné

16/02/89 : GNC-CRPT

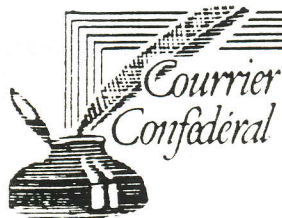
16/02/89 : Communaux Oissel

17/02/89 : Equipement PTAS

23-24/02/89 : EDF Rouen

24-25/02/89 : CRD TOTA

Mars-Avril-Mai : Congrès de l'UL de Rouen (20/04), de l'UD de Duclein (avril), de l'UL de Couronne (18-19/05).



## Congrès et AG de syndiqués :

15/03/89	: Pré de la Bataille		PTT
17/03/89	: Communaux de Rouen.	23/04/89	: Paris-Normandie
18/03/89	: Pétyrosynthèse	Avril	: CPAM Rouen
07-08/04/89	: Renault Cléon	Avril	: Coop Rouen
17/04/89	: Cheminots Rouen	19-20/05/89	: Renault Sandouville
20/04/89	: Cheminots Sotteville		

HAUTE GARONNE (31)

## Congrès UL (ou comités généraux) :

18/04/89	: UL Centre ville	27/04/89	: UL Nord-Est
17/05/89	: UL Sud	Juin	: UL Colomiers

## Congrès US - SD :

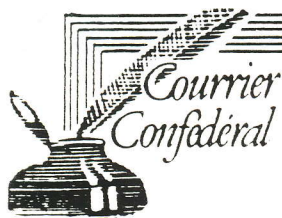
19-20/01/89 (tenu)	: SD Télécoms	27/04/89	: US Retraités 31
9-10-11/03/89	: US Construction		US Organimes financiers.

## Congrès de syndicats :

UL Mirail :	UL Centre Ville :	UL Nord :
01-02/06 : ATE	25/04 : CPAM	JOB
Heudebert	27/04 : CRAM	18/03 : 3 A
CAMIF	URSSAF	Cheminots Saint-Jory
Sanofi	Contrôle médical	Microturbo
Thomson CET	Galeries Lafayette	APEAJ
EDF Sud	Monoprix	Aérospatiale Saint-Eloi
ATES	Printafix	Epargne
Douanes	Nouvelles Galeries	Peugeot
Carrefour	18/05 : Elysée St-Georges	
Avril : SEMVAT Langlade	14/04 : CAF	USTM :
Mai : Bousquairol	24/04 : SEMVAT Minimes	CNES
Guichard	SEMVAT Stalingrad	Latécoère
Intégragra		Cablauto
18/05 : Elysée Mirail	UL Saint-Caudens :	12/04 : ABG Semca
CRIS	SSM	Renault
CCEE	Cellulose	
SEIMI	Péchiney	US Santé :
	Lafarge	AG UFMICT (3) - tenu
UL Nord-Est :	Béton Comminges	ARSEAA
AG BPTP	Cheminots Boussens	
Mammoth	Dabeau	SD Postes : 15 AG sections
Cheminots Toulouse :	Clinique Ferran	20/02 : CT Matabiau (tenu)
10 AG (sections techniques)		23/02 : PTT RP

## Assemblées :

23-24/02/89 : Comité général de l'UD avec Bernard Lacombe. 200 participants.  
 10/03/89 : Assemblée des militants de l'Aérospatiale avec Gérard Alezard.  
 16/03/89 : CE de l'UD.



HAUTE LOIRE (43)

Février :

22/02/89 : Congrès USD Communaux

AG de syndiqués :

01/02/89 : Union locale des Retraités Le Puy

17/02/89 : Hôpital Sainte Marie

01/02/89 : Communaux de Brioude

22/02/89 : Tanneries Le Puy

02/02/89 : Rabeyrin Le Puy

27/02/89 : Comité de chômeurs Le Puy

09/02/89 : Rutial Langeac

28/02/89 : Papeteries Terle Espely

D'ici fin mai, Congrès :

13/04/89 : PTT

Union syndicale retraités

Equipement route

EDF-GNC

Equipement bureau

SNCF

AG de syndiqués :

Suivi de tous les syndicats du secteur privé une fois par mois : Sécurité sociale - Mamouth - CCEE  
Alstom - EGEU - Chavanoz - Amu Yssinyeaux - Retraités Marcis - Ducellier Ste Florine - Sanca -  
Hôpital Brauac - Comité de Chômeurs Ste Florine - SCI Brioude - SFT Marec.

UD GERS (32)

17/02/89 : AG à Gascotubes

Fin février : Laiterie du Villecomtal

Mars : Débats à l'Hôpital d'Auch avec les infirmières puis les ASH et administratifs.

UD VAUCLUSE (84)

25/02/89 : Congrès de l'UL de Carpentras

28/02/89 : Congrès des Communaux d'Avignon.

MARS - AVRIL - MAI

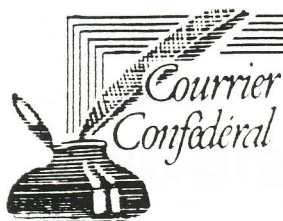
ACCELERONS LA PREPARATION DU 43EME CONGRES

MULTIPLIONS LES CONGRES DE SYNDICATS,

LES ASSEMBLEES GENERALES DE SYNDIQUES,

LES DEBATS AVEC LES SALARIES

C'est votre  
43<sup>e</sup> CONGRES  
**CGT**  
DU 21 AU 26 MAI 1989



## COMITES D'ENTREPRISE

### TOURISME SOCIAL ET MARCHE EUROPEEN 1992

Dans la perspective d'intégration de la France dans le cadre du marché unique européen, la Section Economique du Conseil National du Tourisme a été saisie d'un rapport sur la fiscalité des entreprises du tourisme.

S'inscrivant dans cet objectif, la Loi de finances 1989 a ramené le taux réduit de TVA sur certaines activités du tourisme de 7 à 5,50 %; seuls la restauration, les musées et l'hôtellerie de luxe "4 étoiles" ont été maintenus à 18,60 %.

Or, il s'est avéré que la section économique a adopté d'une part une proposition visant à faire bénéficier l'hôtellerie de luxe "4 étoiles" du taux réduit de 5,50 %, et d'autre part pour approuver la partie du rapport préconisant pour les Associations de Tourisme Social la perspective d'un taux de TVA de 5,50 % au lieu de 0 % actuellement. Ainsi le tourisme de luxe et le tourisme social seraient alignés sur le même taux, ce qui serait purement scandaleux.

Il est regrettable que seul le représentant de la C.G.T. se soit opposé à cette machination alors que les représentants des Associations et notamment de l'UNAT y ont souscrit.

La C.G.T. dénonce avec la plus grande vigueur l'objectif visant à faire rentrer le tourisme social dans l'économie marchande ce qui aurait pour conséquence immédiat un relèvement du prix des prestations.

Elle demande à ses organisations, ses élus dans les C.E., ses militants dans les Associations de Tourisme Social d'adresser leur protestation auprès de l'UNAT. et du Ministre du Tourisme pour exiger :

- le maintien du taux de TVA ZERO pour les Associations de Tourisme Social.
- l'attribution de subvention pour son développement et la rénovation des installations existantes.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de satisfaction des besoins des salariés correspondant à notre époque en contradiction complète avec les objectifs du capital et l'économie de marché.

### DECLARATION DE JEANNINE MAREST, SECRETAIRE DE LA C.G.T.

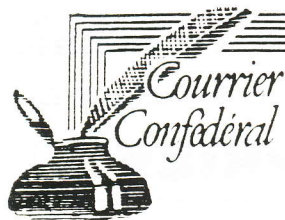
Dans le même temps où le gouvernement gèle 10 milliards de dépenses publiques, demande aux salariés de faire des sacrifices, de ne pas revendiquer, il se trouve des commissions, et pas des moindres, puisqu'il s'agit de la Section Economique du Conseil National du Tourisme, présidée par M. WEILL, qui propose, ni plus ni moins, de descendre le taux de TVA des hôtels de luxe "4 étoiles" de 18 % à 5,50 %. Pour faire bonne mesure, elle propose dans un même élan de passer les associations de tourisme social du taux de 0 % à celui de 5,5 %.

Ainsi le tourisme social et le tourisme de luxe seraient alignés sur le même taux. Cette proposition est purement scandaleuse, seul, le représentant de la C.G.T. s'est élevé contre.

Il est fort regrettable que même le Président de l'UNAT. (Union Nationale des Associations de Tourisme Social) ait cru bon de souscrire à cette proposition.

La C.G.T. fera tout pour faire capoter cette opération. Elle appelle ses organisations syndicales à élever les plus vives protestations.

Montreuil, le 8 février 1989



## SECTEUR ECONOMIQUE

Dans sa séance du 10-11 janvier 1989, le Conseil Economique et Social avait à son ordre du jour :

"L'entreprise en création ou en croissance  
et l'évolution de ses relations avec les institutions financières"

Intervenant : Pierre CAUSSE

La nécessité de la baisse des taux d'intérêt dont la charge est particulièrement supportée par les PME est au coeur de la problématique de ce rapport.

Aussi le thème de cette saisine aurait pu être l'occasion d'une mise en question de ce qui est appelé souvent par antiphrase, modernisation du financement.

Si l'on trouve ça et là quelques traces des difficultés et des risques qui ont, au minimum accompagné l'explosion de la finance, et s'il est bien jugé qu'une part de cette évolution a mis plutôt les PME en position de faiblesse, il semble que le sens des préoccupations du projet d'avis est de permettre aux PME-PMI de mieux participer au mouvement général.

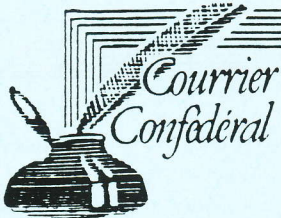
Le groupe de la CGT ne croit pas que cela soit la bonne démarche.

L'ampleur même du sujet et la difficulté d'émettre un diagnostic à la fois global et nuancé ont appauvri et singulièrement rétréci le champ des suggestions possibles.

Au résultat, en lieu et place d'un plaidoyer en faveur d'une réelle coopération entre les entreprises et les institutions financières pour une efficacité nouvelle et riche en emplois, ce qui ne passe pas uniquement par la fluidité des rapports d'argent, le minutieux examen d'un nombre élevé de décisions ou d'évolution passées auquel on s'est livré, n'aboutit qu'à emprunter des voies relativement traditionnelles qui sont une approbation implicite des formes prises par la financiarisation et des thèmes de l'idéologie dominante.

Résultats du vote sur l'ensemble du projet :

Votants .....	196	
Pour .....	161	
Contre .....	21	CGT
		Mutualité : 2
		Personnalités qualifiées : 3
Abstentions ..	14	Personnalités qualifiées

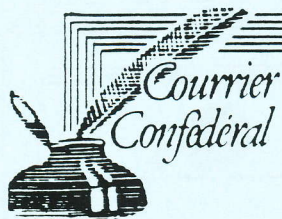

**C. C. E. O.**
**LA FORMATION SYNDICALE DE DEPART**
**LES SYNDIQUES, CLE DE VOUTE DE L'ACTIVITE SYNDICALE**

Mensuellement, le CCEO publiera les commandes des brochures F.S.D. passées par les organisations de la CGT. Ceci pour permettre aux UD et Fédérations de comparer le nombre de brochures commandées par rapport au nombre d'adhésions annoncées et ainsi prendre les dispositions pour impulser l'organisation de F.S.D. sous de multiples formes.

La FSD, c'est un droit pour les adhérents,  
 La FSD, c'est un devoir pour les bases syndicales,  
 La FSD, c'est une nécessité pour le développement de l'action revendicative.  
 La FSD, c'est permettre aux nouveaux syndiqués de faire connaissance avec la "maison CGT" dans laquelle ils viennent d'entrer.  
 La FSD, c'est susciter la contribution, l'apport, l'engagement des nouveaux syndiqués à la vie syndicale.

Total des commandes pour toute l'année 1988 des brochures FSD par les Unions départementales, les Unions Locales, les Syndicats d'entreprise et les Unions Syndicales du même département.

<b>ALSACE</b>		<b>BOURGOGNE</b>		<b>CHAMPAGNE ARDENNES</b>		<b>LORRAIN</b>	
Bas-Rhin	110	Côte d'Or	190	Ardennes	30	Meurthe et M.	40
Haut-Rhin	0	Nievre	15	Aube	20	Meuse	0
		Saône et Loire	70	Marne	20	Moselle	120
		Yonne	0	Haute-Marne	0	Vosges	50
<b>AQUITAINE</b>		<b>BRETAGNE</b>		<b>FRANCHE-COMTE</b>		<b>CORSE</b>	
Dordogne	30	Côtes du Nord	20	Doubs	65	A- Corse Sud	30
Gironde	80	Finistère	20	Jura	0	B- Haute-Corse	0
Landes	10	Ille et Vilaine	0	Haute-Saône	0		
Lot et Garonne	0	Morbihan	30	Ter. Belfort	0		
Pyrénées Atl.	50						
<b>AUVERGNE</b>		<b>CENTRE</b>		<b>LANGUEDOC-ROUSSILLON</b>		<b>POITOU-CHARENTE</b>	
Allier	0	Cher	0	Aude	0	Charente	120
Cantal	0	Eure et Loir	175	Card	50	Charente M.	200
Haute-Loire	0	Indre	0	Hérault	200	Deux-Sèvres	0
Puy de Dome	0	Indre et Loire	50	Lozère	0	Vienne	230
		Loir et Cher	60	Pyrénées-Or.	0		
		Loiret	178				
				<b>LIMOUSIN</b>		<b>PROVENCE COTE D'AZUR</b>	
				Corrèze	0	Alpes Hte P.	0
				Creuse	0	Hautes Alpes	0
				Haute-Vienne	120	Alpes Maritimes	10
						B. du Rhône	20
						Var	40
						Vaucluse	300



**Courrier  
Confédéral**

		<b>NORMANDIE</b>				<b>ILE DE FRANCE</b>	
<b>MIDI-PYRENEES</b>		Calvados	300			Paris	534
Ariège	0	Eure	0			Seine et M.	210
Aveyron	0	Manche	20			Yvelines	30
Haute-Garonne	35	Orne	0			Essonne	0
Gers	20	Seine-Maritime	292			Hauts de Seine	150
Lot	30			<b>RHONE-ALPES</b>		Seine St Denis	452
Haute-Pyrénées	0	<b>PAYS DE LOIRE</b>		Ain	100	Val de Marne	30
Tarn	100	Loire-Atl.	300	Ardèche	52	Val d'Oise	70
Tarn-et-Garonne	0	Maine et l.	61	Drome	80	-----	
		Mayenne	200	Isère	100		
		Sarthe	0	Loire	60		
		Vendée	100	Rhône	130		
				Savoie	100		
				Haute Savoie	66		
						7 350	
<b>NORD PAS DE CALAIS</b>		<b>PICARDIE</b>					
Nord	680	Aisne	50				
Pas-de-Calais	20	Oise	25				
		Somme	200				

A cela s'ajoutent les commandes passées directement par les fédérations et les syndicats nationaux, soit 2 559.

TOTAL GENERAL ..... 9 909

Un exemple de réalisations de FSD dans le département de la Seine et Marne.

#### BILAN DE L'ANNEE 1988

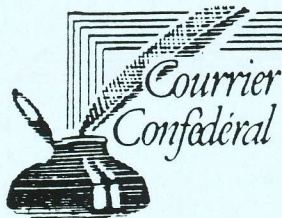
<b>ORGANISATEURS</b>	<b>PERIODE</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
UL Chelles	Mars 1988	3
PIT Meaux CTA	Mars 1988	8
UL Melun	08 Fev 88	10
UL Melun + Hôpital	6 et 7 juin	non communiqué
SNECMA + UL Melun	Juin 1988	10
	Oct. 1988	12
EDF + UL Melun	Fev. 1988 (3 jours)	12
UL Montereau + SAM	Fev. 1988	8
Hôpital Montereau	30 au 2 juin	25
UD + Villeroy Boch	3 et 4 mai 88	8
Communaux Torcy	5 et 6 mai 88	8
UL MLU + Banque/France	Mai 1988	10
	Oct. 1988	10
Mackintosh	Nov. 1988	30
Communaux MLU	Oct. 1988	non communiqué
	Nov. 1988	non communiqué

Mackintosh, SNECMA, hôpital Montereau, trois entreprises où il y a eu luttes.

Chez Mackintosh : suite à la FSD, les syndiqués ont accepté de distribuer les tracts, de devenir collecteurs permettant de restructurer le syndicat.

A la SNECMA à Villaroche :

Une FSD ouvriers professionnels, une FSD ICT, ce qui a permis d'avoir une activité mieux sectorisée, décentralisation de l'activité syndicale au plus près des salariés et de renouer des liens avec l'UL de Melun qui a participé à la réalisation de ces FSD.



**C. C. E. O.**

## FORMATION SYNDICALE GENERALE DE NIVEAU SUPERIEUR **1989**

stage n°1.89 première partie: du 17 au 30 septembre 89  
deuxième partie: du 22 janvier au 3 février 90

stage n°2.89 première partie: du 1er au 14 octobre 89  
deuxième partie: du 12 au 24 février 90

stage n°3.89 première partie: du 15 au 28 octobre 89  
deuxième partie: du 5 au 16 mars 90

stage n°4.89 première partie: du 12 au 25 novembre 89  
deuxième partie: du 26 mars au 7 avril 90

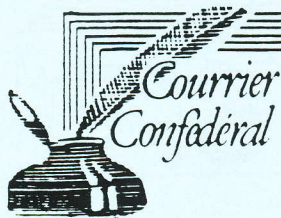
stage n°5.89 première partie: du 3 au 16 décembre 89  
deuxième partie: du 11 au 23 juin 90

### Quelques conseils:

- . à l'expérience, ces stages sont complets deux à trois mois avant leur tenue.
- . nous retenons prioritairement les candidatures des militants membres de directions d'UD et de Fédérations ainsi que les Secrétaires Généraux d'UL et de Syndicats de grandes entreprises.
- . il est impossible de réserver à l'avance des places dans ces stages: les coordonnées des militants sont indispensables au moment de l'inscription.



**Centre Confédéral d'Éducation Ouvrière**



## FORMATION SYNDICALE GENERALE DE NIVEAU SUPERIEUR

1989

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Catégorie professionnelle :

(OS, OP, E (Employé), AM (Agent de Maîtrise), I (Ingénieur), C (Cadre), T (Technicien) :

Age : \_\_\_\_\_ Candidature présentée par : \_\_\_\_\_

Adresse où vous désirez recevoir le courrier concernant votre candidature :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Année au cours de laquelle vous avez suivi le stage de NIVEAU MOYEN :

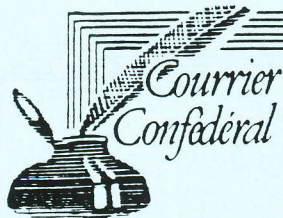
*Fiche de choix à remplir*

QUESTIONNAIRE A RETOURNER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A :

C.C.E.O. DE LA C.G.T.  
263, RUE DE PARIS  
93516 MONTREUIL CEDEX

N° du stage	Dates du stage	Choix*
N° 1/89	1e partie : du 17 au 30 septembre 1989 2e partie : du 22 janvier au 3 février 1990	
N° 2/89	1e partie : du 1er au 14 octobre 1989 2e partie : du 12 au 24 février 1990	
N° 3/89	1e partie : du 15 au 28 octobre 1989 2e partie : du 5 au 16 mars 1990	
N° 4/89	1e partie : du 12 au 25 novembre 1989 2e partie : du 26 mars au 7 avril 1990	
N° 5/89	1e partie : du 3 au 16 décembre 1989 2e partie : du 11 au 23 juin 1990	

\* Numéroter par ordre de préférence au moins deux stages auxquels il vous sera possible de participer. Noter également toute impossibilité de participation éventuelle à l'un de ces stages.



**C. C. E. O.**

**FORMATION SYNDICALE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES  
STAGE DU 28 MAI AU 3 JUIN 1989  
A COURCELLE**

"La question des technologies nouvelles de par son imbrication étroite avec les rapports sociaux de production dans l'entreprise et dans la société est bien l'une des questions majeures de la bataille syndicale que mène la CGT.

(...) elle ne relève pas d'une approche éthérée, technocratique. Elle pose avec force des enjeux tout à fait concrets, ceux de l'emploi, du contenu et de l'organisation du travail, des conditions de travail, de la formation, de la qualification ; ceux des grandes orientations des entreprises et donc de l'avenir même des salariés, ceux de la démocratie.

C'est dire, pour parler clair, que cette question est l'enjeu d'une intense bataille de classe".  
(Alain OBADIA, Secrétaire de la CGT).

**OBJECTIFS DU STAGE**

Apporter aux participants les connaissances permettant d'appréhender les questions posées par les "nouvelles technologies", afin d'améliorer l'intervention des syndicats dans ce domaine.

La formation est à dominante théorique, le contenu n'en est pas technique mais politique ; il s'agit de mesurer les enjeux économiques et sociaux des changements technologiques en cours et à venir.

**A QUI S'ADRESSE LE STAGE ?**

Aux militants ayant déjà acquis le niveau moyen de la formation syndicale générale. Toutes les branches professionnelles sont concernées. Ce stage est particulièrement recommandé aux organisations souhaitant mettre en oeuvre cette formation.

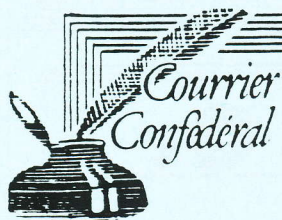
**LE CONTENU DU STAGE**

- Progrès scientifiques et techniques et mouvement du capital ; analyse économique et historique,
- Différents aspects du progrès scientifique et technique : informatique, biotechnique, nouveaux matériaux,...
- Le salaire et l'emploi, pour l'efficacité économique et sociale des nouvelles technologies.
- Nouvelles technologies, conditions de travail et organisation du travail.
- Nouvelles technologies et stratégies patronales.
- Intervention des travailleurs et rôle de l'organisation syndicale.

**DEROULEMENT DU STAGE**

Stage en internat à Courcelle, le CCEO prend en charge les frais de transports et de séjour. Une bourse pour perte de salaire peut éventuellement être allouée au cas où la rémunération n'est pas maintenue par l'employeur.

**CANDIDATURES A ADRESSER RAPIDEMENT AU C.C.E.O.  
(FICHE DE CANDIDATURE AU VERSO)**



## FICHE DE CANDIDATURE

*A adresser au Secteur confédéral concerné  
ou au C.C.E.O. de la C.G.T.*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse où vous désirez recevoir votre convocation :

.....

.....

Pour le stage : .....

Organisé par le secteur : .....

Du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 1989 au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 1989

Votre fédération : .....

Votre U.D. : .....

Votre principale responsabilité actuelle : .....

Vos responsabilités spécifiques : .....

Êtes-vous permanent : OUI  NON

Téléphone où l'on peut vous joindre : \_\_\_\_\_

Domicile  Syndicat  Professionnel

**Vous avez suivi un stage de :**

Niveau de base  en 19 \_\_\_\_

Niveau moyen  en 19 \_\_\_\_

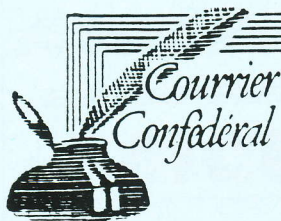
Niveau supérieur  en 19 \_\_\_\_

**Votre formation spécialisée :** .....

Niveau ..... en 19 \_\_\_\_

Niveau ..... en 19 \_\_\_\_

Visa nécessaire du responsable à l'éducation de votre U.D. ou de votre fédération :



# COMITES D'ENTREPRISE

## STAGE NATIONAL DES COMITES D'ENTREPRISE

DU 16 AU 22 AVRIL 1989  
CENTRE BENOIT FRACHON - COURCELLE (91190)

oOo

### LES COMITES D'ENTREPRISE SONT L'OBJET D'UN ENJEU DE CLASSE EVIDENT

Il n'est pas de domaine où les droits et prérogatives des CE, dans les domaines économiques et sociaux ne soient attaqués et bafoués. Les dotations subissent un recul permanent.

Le CN.P.F. prétend même remettre en cause la représentation des élus et avec les autres syndicats la représentativité de la C.G.T. notamment dans les Comités de groupes européens.

Nombreux sont les Syndicats qui avec l'appui des Fédérations, Unions Départementales, Union Locales ont entrepris avec les salariés concernés une contre offensive. Des succès, des reculs importants sont obtenus. C'est la seule voie possible.

### Pour bien lutter il faut être à jour !

Ce Stage supérieur s'adresse :

- \* en priorité aux militants qui ont en charge dans nos organisations l'action de la C.G.T. pour et dans les CE.
- \* Aux Membres des Directions Fédérales et Unions Départementales.
- \* Aux Secrétaires de Syndicats.
- \* Aux C.E. importants.

Le niveau moyen de formation syndicale est souhaitable.

Les participants bénéficieront des travaux du Bureau et de la Commission Exécutive Confédérale tenue en mars sur ce sujet.

BULLETIN D'INSCRIPTION : A retourner au Secteur des Comités d'Entreprise  
de la C.G.T. - 263, rue de Paris - 93516 MONREUIL Cédex

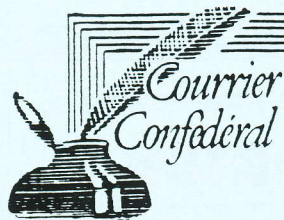
NOM ..... PRENOM ..... AGE .....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

RESPONSABILITES SYNDICALES : .....

CANDIDATURE PRESENTEE PAR : FD / U.D / SYNDICAT : .....

TEL : .....



# PRUDIS

## STAGE DE GESTION DE CONSEILS DU 9 au 15 avril 1989

Centre Benoit Frachon - Courcelles

### A QUI S'ADRESSE LE STAGE ?

En priorité aux Présidents et Vice-Présidents de Conseils nouvellement élus en janvier 1989 ou ceux n'ayant pas encore suivi de formation "Président de Conseil" au cours de leur mandat précédent.

### CONDITION DE PARTICIPATION

Frais de déplacement (SNCF 2ème classe moins la réduction groupe), frais d'internat et frais pédagogique prix en charge par PRUDIS.

Maintien du salaire par l'employeur.

### PROGRAMME

- Rôles et perspectives actuelles de la Prud'homie,
- le Président du Conseil CGT,
- l'organisation du secrétariat - greffe,
- le budget du Conseil,
- le fonctionnement du Conseil (diagnostic et bilan),
- le bilan d'activité.



### BULLETIN D'INSCRIPTION (à renvoyer à PRUDIS avant le 3 mars 1989)

La région, l'UD : ..... propose la candidature de :

NOM, Prénom : ..... âge : ..... sexe : .....

adresse personnelle : .....

Conseiller depuis le : ..... Conseil de : .....

Responsabilité actuelle : .....

Bureau de jugement : .....

Conseil (Président ou Vice-Président) : .....

Formation : .....

CACHET et SIGNATURE de l'UD



## INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

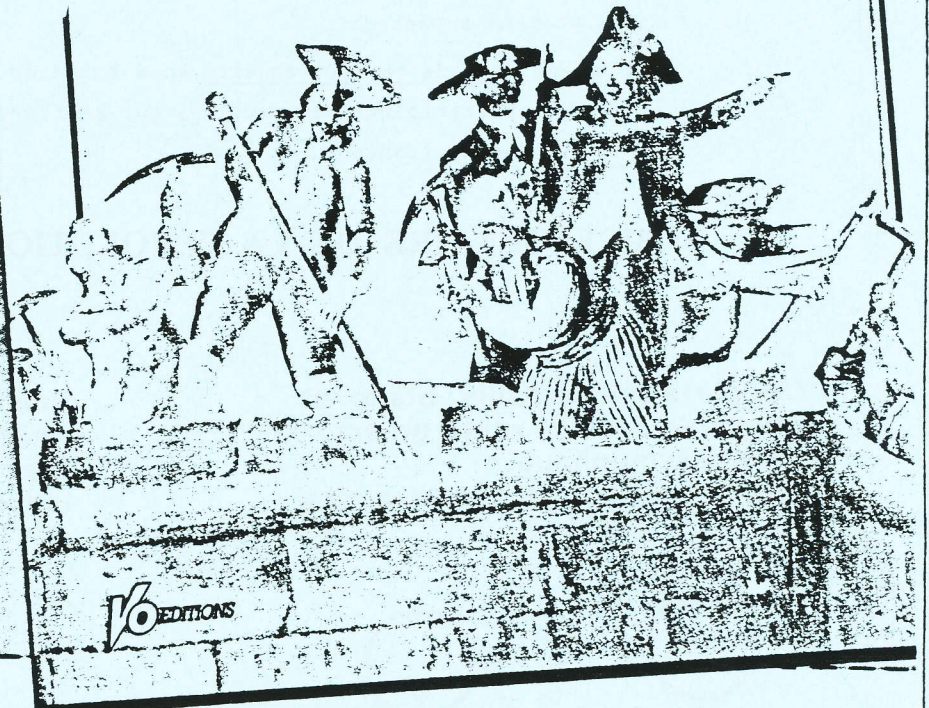
VO Editions offre à ses lecteurs la possibilité de commander au tarif préférentiel de 89 F un magnifique album édité à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française.

Comprenant :

- **JOURNAL D'UN SIÈCLE** qui mène à la Révolution, 1715-1789 : les événements nationaux et internationaux de la période pré-révolutionnaire traités en courts articles de presse. A lire, comme si vous y étiez.
- **LES GRANDS NOMS DE LA RÉVOLUTION 1789-1799** : une galerie de portraits établis par un collectif d'historiens en collaboration avec l'Institut CGT d'histoire sociale.
- Nombreuses gravures et documents.

# LE VENT DE LA RÉVOLUTION

(TOME I) 1715-1799



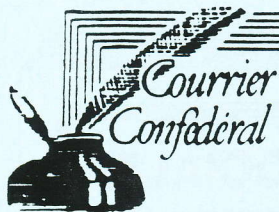
**Souscrivez dès aujourd'hui pour  
QUATRE-VINGT-NEUF (F)**

### BON DE COMMANDE

A retourner à :  
- VO Editions  
33, rue Bouret  
75490 Paris Cédex 19  
OU  
- Institut CGT d'HS  
263, rue de Paris  
93516 Montreuil Cédex

Je souscris à ..... exemplaires de l'album « Le vent de la Révolution » (tome I) au tarif souscription de QUATRE-VINGT-NEUF (francs), parution le 1<sup>er</sup> mai 1989.

Nom ..... Prénom .....  
Rue .....  
Ville ..... Code postal .....



## INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

### POUR UNE CELEBRATION CGT DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

Dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Révolution Française, l'Institut a pris un certain nombre d'initiatives pour assurer la présence de la CGT et sur lesquelles nous voulons attirer l'attention du CCN.

- Une exposition de 16 panneaux de 65x90 en bristol verni, pouvant-être ainsi déplacée aisément, portant sur la Révolution Française et le Premier Mai dont nous fêterons également le centenaire. C'est notre manière CGT de célébrer la Révolution de 1789. Cette exposition sera disponible dans le courant janvier et sera vendue au prix de 500 francs.
- Un porte-clé révolutionnaire réalisé avec la CGT, vendu 20 francs mais que nos organisations peuvent vendre à un prix supérieur.
- Une cocarde révolutionnaire sous forme de broche, destinée aux participants des réunions qui se tiendront en 1989, vendue 25 francs

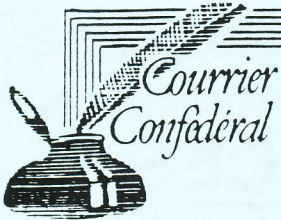
### BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

Un porte-clés émaillé blanc et rouge recto, et au verso un sans-culotte symbolique.  
Prix 20 F l'unité (commandes par 5).

Une broche en couleurs de la véritable cocarde révolutionnaire.  
Diamètre 3,5 cm - Prix 25 F l'unité (commandes par 5).



Les commandes sont à adresser à l'Institut CGT d'Histoire Sociale  
263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cédex



# INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

"LES CAHIERS DE L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE" N° 28 DECEMBRE 1988

SONT PARUS

=====

AU SOMMAIRE :

- LE PROGRAMME D'ACTIVITES 89
- LE COMPAGNONNAGE ET LA REVOLUTION
- LA CREATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)
- 1958 : LA CGT ET L'AVENEMENT DE LA Ve REPUBLIQUE
- SUR LES TRACES DES COMMUNARDS/INAUGURATION DU MUSEE DE MONTREUIL
- ORIGINES DES SYNDICATS AUX PAYS-BAS
- 1968 : TEMOIGNAGE DE JACQUELINE HUTIN
- LA VIE DE L'ASSOCIATION

Cette revue s'adresse aux syndicalistes comme aux non syndicalistes, qui souhaitent connaître divers aspects de l'HISTOIRE SYNDICALE ET SOCIALE, nationale et internationale.

Les cahiers paraissent tous les TROIS MOIS et le montant de l'abonnement annuel est de : 100 Francs.

## ABONNEMENT AUX CAHIERS DE L'INSTITUT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

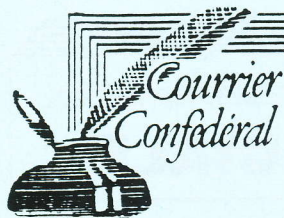
Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

• Abonnement d'un an à la revue : 100 F

• Abonnements supplémentaires à 80 F l'un.

Ci-joint \_\_\_\_\_ F à l'ordre de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale, 263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex.



## EMERGENCES

### FORMATIONS EN INFORMATIQUE POUR LES ORGANISATIONS DE LA CGT

Pour répondre à des besoins de formation professionnelle exprimés par la CGT (Confédération, Fédérations, Unions Départementales), Emergences propose, dans les mois à venir, des actions de formation sur des produits informatiques, utilisés dans les organisations, ou susceptibles de l'être.

Il s'agit, en particulier, du système d'exploitation "MSDOS" et des logiciels "WORD 4" (traitement de texte), "D BASE" (base de données) et "PAGE MAKER" (publication assistée par ordinateur).

La liste n'en est pas exhaustive : Emergences peut concevoir et réaliser des formations en fonction des demandes de la CGT.

Quel que soit l'objet informatique de la formation, les modalités et le déroulement de l'action prennent en compte les spécificités des organisations

- formations structurées en modules de courte durée
- méthodes et supports pédagogiques appropriés

Les objectifs généraux de ces formations sont en phase avec les perspectives de formation en informatique définies dans le projet général du Complexe de Montreuil : accéder à la connaissance, maîtriser l'outil, intégrer l'informatique dans l'exercice professionnel.

Plus concrètement, les participants à ces formations deviennent opérationnels et efficaces quant à l'utilisation du produit (D BASE, WORD 4,...), et surtout à son exploitation dans les activités professionnelles.

Renseignements et inscriptions :

Marie Joëlle Bourrut à Emergences, 17-19 Place de l'Argonne - 75019 PARIS  
Tél. 40 36 14 14



## FORMATIONS A LA COMMUNICATION

Toute activité syndicale nécessite la pratique d'une Communication efficace et de qualité : Emergences propose trois stages pour aider les militants dans leurs tâches.

### **LA PRISE DE PAROLE**

Permettre aux participants de mieux appréhender les mécanismes de l'expression orale afin de rendre efficaces leurs interventions préparées ou improvisées devant un public large ou restreint.

**Durée : 5 jours - du 24 au 28 avril 1989**

### **CONDUITE DE REUNION**

Permettre aux participants de maîtriser l'organisation et l'animation de la réunion par une connaissance :

- . des fonctions d'animation,
- . des différentes phases de déroulement de la réunion,
- . des phénomènes de la vie des groupes.

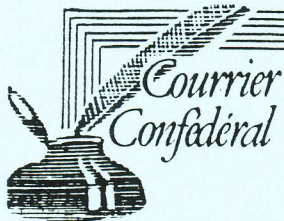
**Durée : 5 jours - du 22 au 26 mai 1989**

### **LA NEGOCIATION**

Permettre aux participants de mieux cerner les enjeux et stratégies de la négociation, d'en maîtriser la conduite afin de rendre efficaces leurs interventions.

**Durée : 5 jours - du 9 au 12 mai 1989**

**Renseignements et inscriptions auprès de : Martine Lemonnier - Emergences,  
17-19, place de l'Argonne - 75019 PARIS - Tél. 40 36 14 14**



# E.V.A.

**Le mot de Joannès GALLAND - Secrétaire Confédéral -  
VACANCES EXCEPTIONNELLES EN RDA - 17/30 JUILLET 89**

Le 25 Novembre 1988, un courrier informait nos organisations que la CGT prépare, en coopération avec la FDGB, la réalisation d'une très grande initiative :

**Avec leur conjoint, il est donné la possibilité à des militants CGT de vivre des vacances exceptionnelles en RDA, d'y rencontrer des travailleurs et des syndicalistes, tout en découvrant les richesses touristiques et culturelles, les réalisations technologiques et sociales remarquables de ce pays dynamique**

C'est une décision importante : nous voulons marquer avec éclat les 40 ans de la RDA, de la coopération CGT/F.D.G.B. et le bicentenaire de la Révolution Française. La CGT a été de ceux qui ont mené la bataille pour la reconnaissance officielle de la RDA. Aujourd'hui, elle développe l'action pour intensifier la coopération économique entre les 2 pays dont l'utilité n'est pas à démontrer pour la défense de notre industrie et pour l'emploi.

Des militants ou syndiqués CGT, qui n'ont jamais pu apprécier concrètement ce qu'a réalisé la RDA ont là l'occasion de voir sur place un pays passionnant et de passer avec leur compagne ou compagnon de véritables vacances à un prix tout à fait abordable: 2.900 F tout compris de Paris à Paris.

Pour ce séjour qui aura lieu du 17 au 30 Juillet 1989, l'ensemble des vacanciers se divisera en 10 groupes qui se répartiront dans l'ensemble des districts et visiteront Berlin et ses environs.

**IL FAUT FAIRE CONNAITRE CETTE INITIATIVE TRES LARGEMENT**

**Les dépliants/affiches ci-joints doivent aider à la populariser.**

**Nous vous demandons de les UTILISER de la FACON la PLUS EFFICACE POSSIBLE.**

- les répartir dans les syndicats où vous savez qu'ils seront affichés sur les panneaux syndicaux,
- les afficher vous-mêmes dans les locaux de votre organisation afin d'informer les militants qui s'y rencontrent.

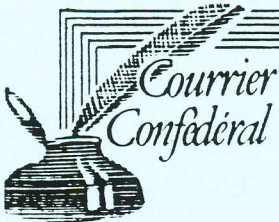
Nous nous permettons d'insister, car nous savons que chacun a beaucoup de tâches pour développer l'action revendicative, le renforcement de la CGT et pour préparer le 43ème Congrès.

Ce que nous vous demandons ne nécessite que peu de temps et de moyens. Ce n'est pas sans liens étroits avec votre activité quotidienne : la bataille idéologique menée par les forces réactionnaires et réformistes contre les pays socialistes et contre la RDA en particulier - qu'ils résument dans le "MUR DE BERLIN" n'est pas sans incidence sur la conscience des travailleurs, donc sur leur capacité de mobilisation.

Permettre à des militants de vérifier par eux-mêmes ce que réalise un pays socialiste, comment il résoud ses problèmes, les arme pour leur propre lutte en France.

Nous comptons sur vous. Votre aide et l'engagement de votre direction dans la réalisation de l'objectif que nous nous sommes fixés conditionnent la réussite de l'initiative.

Nous suivons régulièrement l'état des inscriptions reçues. Vous serez tenus au courant et éventuellement sollicités si nécessaire.



# E.V.A.

## 40e anniversaire de la RDA Bicentenaire de la révolution française

### EN RDA 1989 – FETER AVEC LA CGT

La RDA fêtera cette année son 40e anniversaire. Bon anniversaire, meilleurs voeux de développement social et économique, renforcement de la paix.

Il aura fallu du temps, de la solidarité internationale, pour que la RDA soit reconnue comme Etat à part entière.

La CGT y a contribué largement. Nos camarades de la FDGB souhaitent marquer cet anniversaire : 40 ans ! avec ses amis de la CGT. Pour ce faire, ils nous ont demandé d'organiser un **TRAIN DE L'AMITIE** : **250 français sont attendus cette année en RDA**. C'est beaucoup, c'est peu, rapporté aux 96 départements français.

Venant de toutes les régions de France, nous voulons donner la possibilité à des syndicalistes CGT, accompagnés de leur conjoint, d'aller en vacances en **RDA du 17 au 31 juillet**. Et quelles vacances ! Repos, tourisme, échanges, connaissance, approfondissement des liens avec un peuple ami.

Nos amis de RDA, pour la construction de leur Etat socialiste, ont puisé dans les idéaux de la Révolution française de 1789. C'est une raison de plus pour eux de nous accueillir en 1989. Ils veulent commémorer le bicentenaire de la Révolution française. Alors, vous pensez :

40e anniversaire de la RDA !

bicentenaire de la Révolution française !

un programme à ne pas manquer, ça ne se reproduira pas de sitôt.

Inscrivez-vous sans tarder, prenez vos dispositions pour être de ces heureux participants, témoins de la volonté d'un peuple de se donner un état prenant en compte l'HOMME.

Allez-y, visitez, soyez les artisans d'une coopération de qualité au service de nos deux peuples.

2.900 F : somme modique disons-nous (au vu des frais occasionnés) mais importante pour de trop nombreux salariés, retraités et plus encore chômeurs. Pour ne pas limiter la participation des militants ayant des difficultés financières, nous suggérons d'examiner les possibilités de les faire bénéficier de "bourse" de CE, de financements sociaux des CE. Les unions départementales, locales, les fédérations, peuvent être de précieux coordinateurs de cette démarche.

Faites-nous parvenir sans tarder les inscriptions en remplissant le questionnaire joint.

ECHANGES ET VOYAGES  
 DE L'AMITIE  
 E.V.A. - C.G.T.  
 POUR LA PAIX, L'AMITIE  
 DECOUVRIR LA R.D.A.  
 du 17 au 31 juillet 1989

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE  
 DATE D'ARRIVEE : .....  
 NUMERO D'ORDRE ; .....

F I C H E D ' I N S C R I P T I O N  
 ooo  
 (une par personne)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Age : .... Sexe\*  M  F

VOTRE ADRESSE : .....  
 .....  
 .....

Tél personnel : ..... Tél travail : .....

PROFESSION : .....

FEDERATION D'INDUSTRIE : .....

RESPONSABILITES SYNDICALES : .....

\* Mettre une croix dans la case correspondante

IMPORTANT : Avoir un passeport en cours de validité. Il vous sera demandé en avril. Nous vous ferons parvenir le formulaire de demande de visa qu'il faudra nous renvoyer rempli.

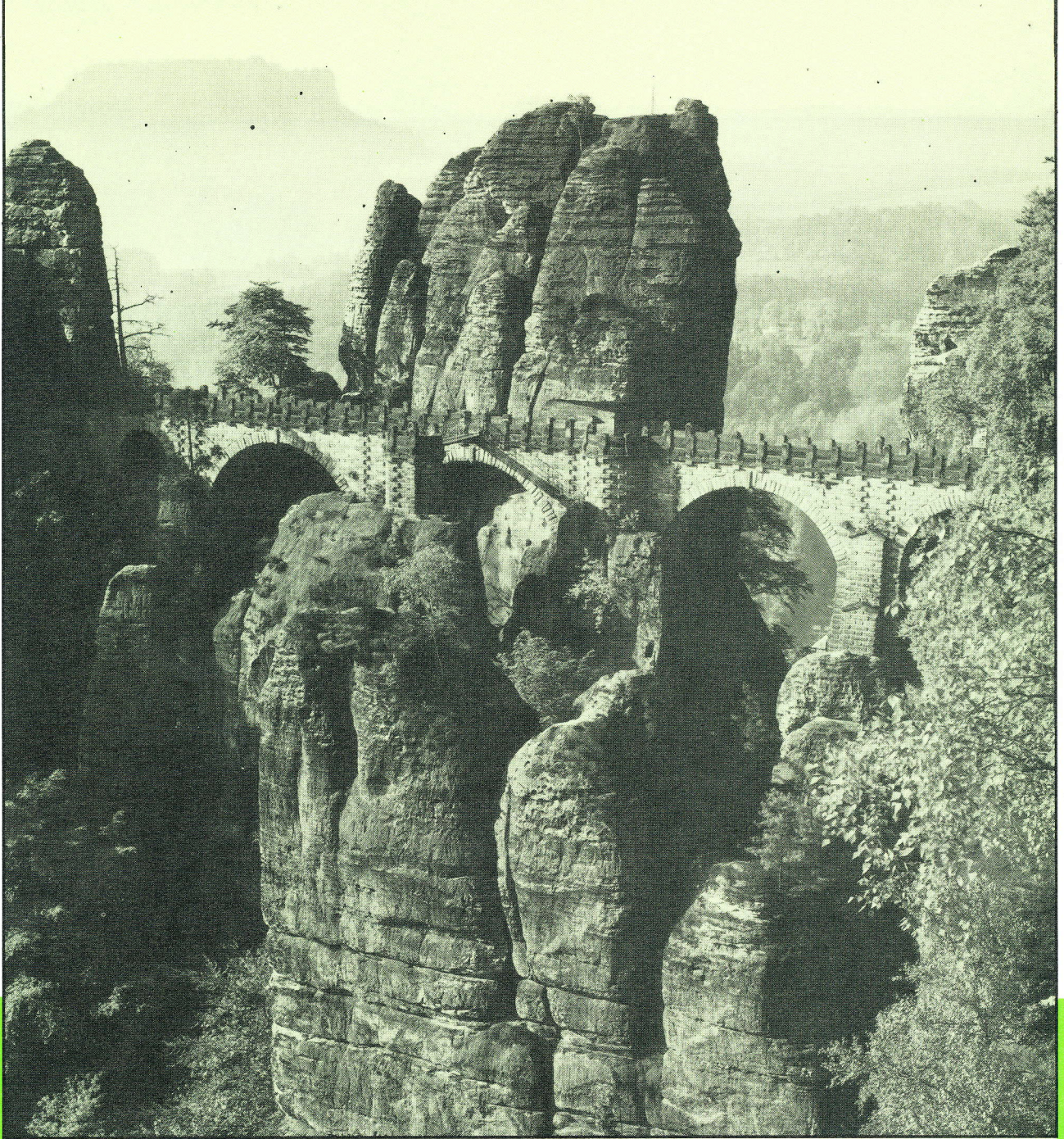
ASSURANCE : Par exemple, toute personne physique ayant la qualité d'assuré MACIF bénéficie d'"Inter Mutuel Assistance" ainsi que son conjoint, ses enfants, ses ascendants à charge vivant sous leur toit de l'assistance aux personnes à l'étranger. Est-ce votre cas : OUI ( ) - NON ( )

Je m'engage à régler la somme de 2.900 F montant de ma participation aux frais.

Pour formaliser mon inscription, je verse 500 F par CCP   
 par chèque bancaire

A retourner rapidement au :

SECTEUR CONFEDERAL E.V.A. - 263, rue de Paris  
 93516 MONTREUIL CEDEX  
 Tél : (16-1) 48 51 84 40



# Aller en vacances en RDA ?...



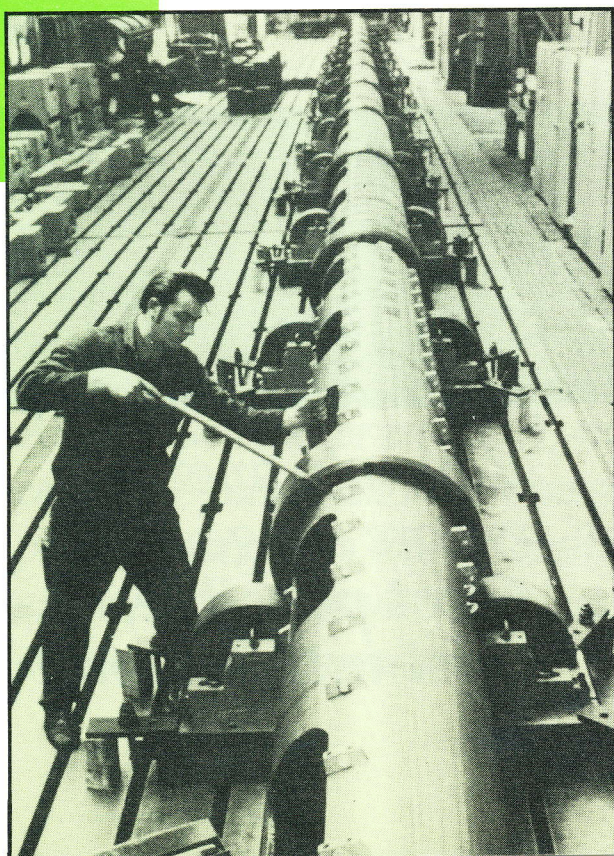
*Vous n'y avez pas  
encore songé ?  
C'est possible,  
c'est intéressant !*

**La FDGB (syndicats de RDA) et la CGT  
vous invitent à aller récupérer  
une année de travail et de luttes  
en compagnie de votre conjoint(e)  
en découvrant la RDA  
pour 2900 F par personne.**

**S**oyez nombreux à répondre vite à cette initiative. Il n'y a que 250 places. Ce séjour du 17 au 30 juillet 89 revêtra cette année un caractère particulier.

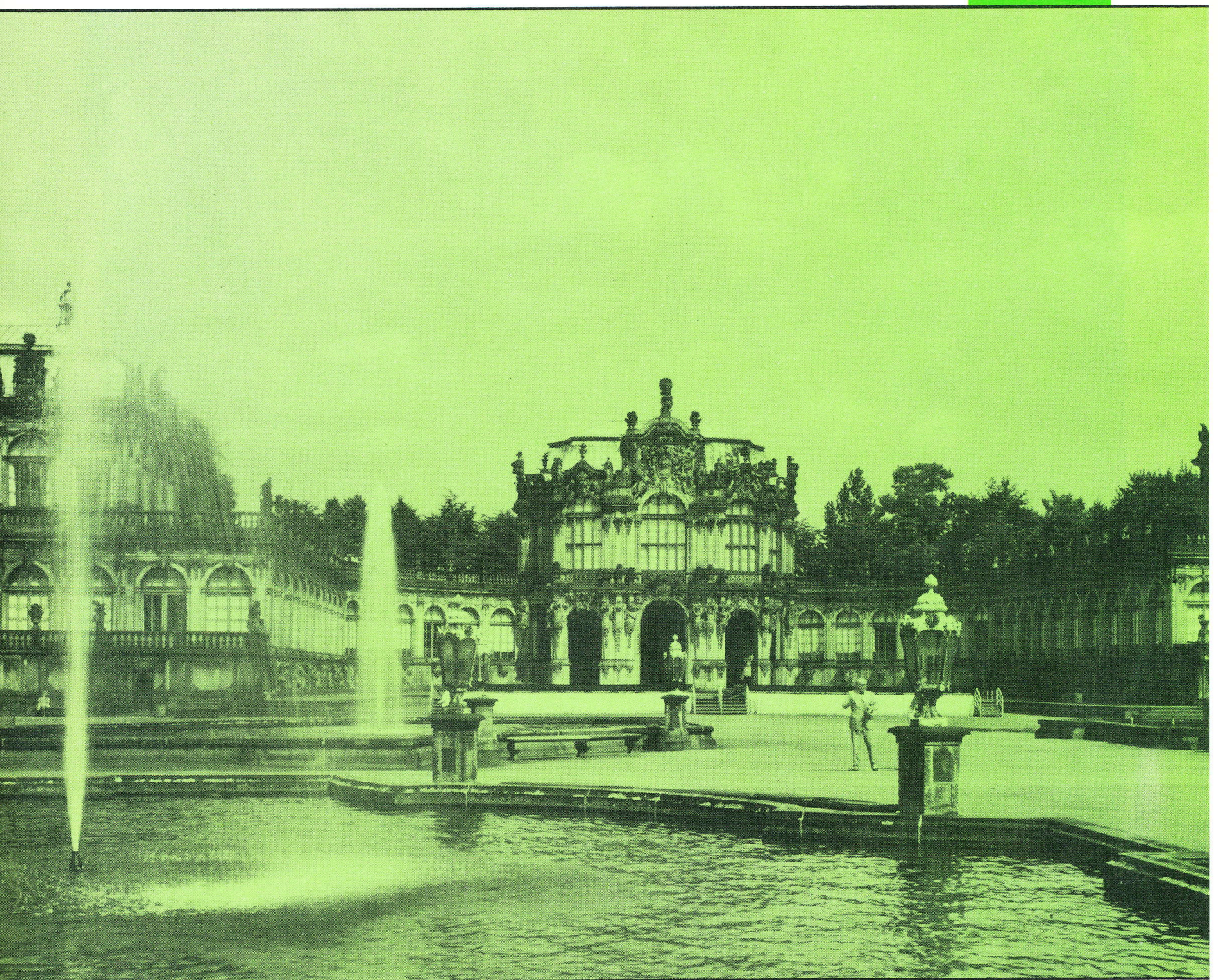
Tout en préservant le caractère vacances du séjour, nos amis veulent célébrer avec nous le 40<sup>e</sup> anniversaire de la RDA et fêter le bi-centenaire de la Révolution française. «Liberté, égalité, fraternité», ces grandes idées ont mobilisé nos aîeux et nourrissent encore nos luttes.

Il faut les fêter dignement. C'est ce qui vous est proposé.





**V**ous verrez aussi les richesses touristiques de ce pays, de la Baltique à la Thuringe, des villes chargées d'histoire, la beauté de leurs quartiers anciens ou nouveaux comme Berlin, Dresde, Leipzig etc., les hauts lieux de la musique, des arts ou du théâtre, patrie de Brecht, J.S Bach ou Haendel, les lieux historiques de Weimar, mais aussi, hélas, de Sachsenhausen ou Buchenwald.



## FICHE D'INSCRIPTION

(une par personne) à retourner  
rapidement au secteur confédéral EVA

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE

Date d'arrivée : .....

Numéro d'ordre : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Age : ..... Sexe : H  - F

Profession : ..... Fédération : .....

Responsabilité syndicale : .....

Adresse personnelle : N° ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. personnel : ..... Tél. travail : .....

### POUR CONCRETISER MA DEMANDE D'INSCRIPTION, JE VERSE CE JOUR 500 F

Par CCP ..... Par chèque bancaire .....

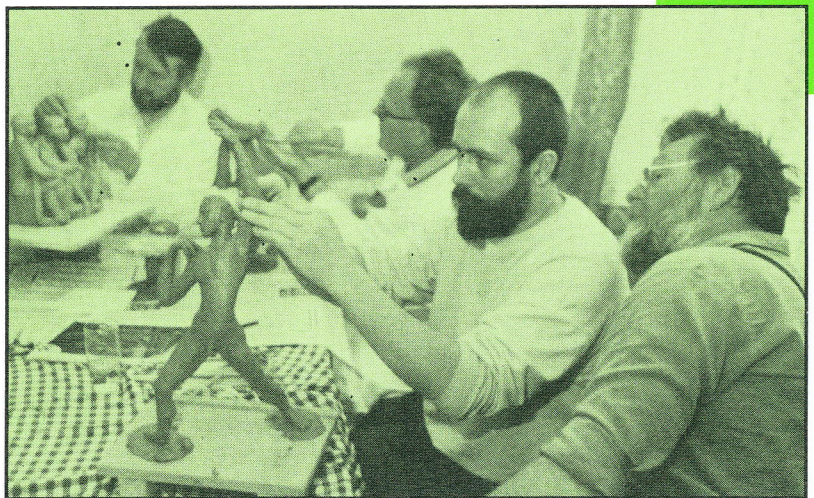
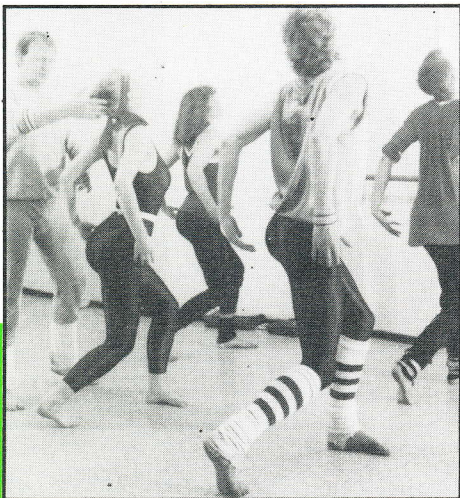
**IMPORTANT** : Avoir un passeport en cours de validité. Il vous sera demandé en avril.  
Nous vous ferons parvenir le formulaire de demande de visa qu'il faudra nous renvoyer rempli.

**ASSURANCE** : Par exemple, toute personne physique ayant la qualité d'assuré bénéficiant  
«d'INTER MUTUEL ASSISTANCE» ainsi que son conjoint, ses enfants, ses ascendants à  
charge vivant sous leur toit, de l'assistance aux personnes à l'étranger...

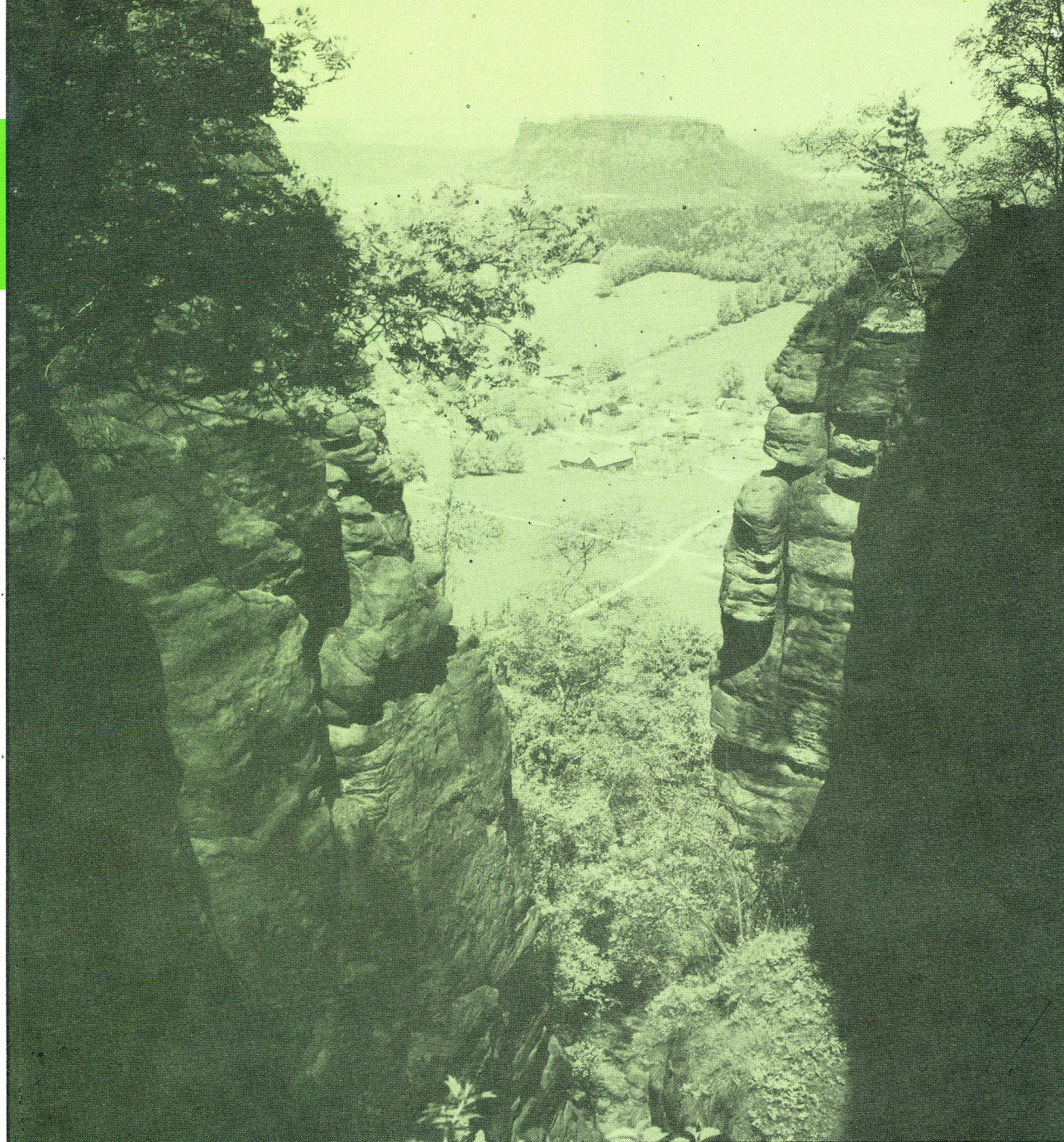
Est-ce votre cas : OUI  - NON

Par ailleurs, dès confirmation  
de mon inscription,  
je m'engage à verser :

- 800 F au 28 février 1989,
- 800 F au 30 avril 1989,
- 800 F au 15 Juin 1989.



**U**n pays, un peuple méconnus vous attendent, soyez de ceux qui pourront voir comment en 40 ans un pays sinistré par la guerre et l'hitlérisme s'est relevé, s'est reconstruit, s'est hissé aux premiers rangs des puissances économiques en réalisant des avancées sociales de haut niveau. Les dénigrements ne peuvent estomper la réalité. Allez en discuter avec les travailleurs.



Réalisation AETIC

**D**es contacts fraternels, humains ont contribué à créer des liens d'amitié profonde, ouvrant la voie au renforcement de la lutte, la défense de la paix et du désarmement. Allez vous reposer en RDA, en découvrant ce pays. Vous serez un ambassadeur pour renforcer les liens d'amitié qui existent entre nos deux pays et vous passerez de merveilleuses vacances.



**Echanges et Voyages  
de l'Amitié CGT**

263 rue de Paris  
93516 Montreuil cedex  
Tél: (1) 48 51 80 00  
Poste 9518